



Dans le recueil de ses communiqués de 2014 intitulé « **Les débuts chaotiques de la IVème République** », le SeFaFi exprime la déception, voire la désillusion de la population. Chacun s'attendait à de meilleures perspectives à l'issue des élections présidentielles et législatives. Jusqu'à présent, le changement promis et escompté ne semble n'est pas en marche. La crise semble interminable, les tensions politiques et sociales menacent la stabilité du pays et l'économie n'arrive pas à se relever. **L'année 2014 aura été marquée par un climat politique délétère, une économie exsangue et une société en pleine décomposition**, conclut l'Observatoire. Pour un ancien vice-Premier ministre de Marc Ravalomanana, « *La nation est malade, ce n'est pas ce qu'espérait la*

population », les mauvaises pratiques du passé sont toujours de mise. Et de conclure : « *La fatigue de la population est propice à la révolte* ». Le Groupe des Experts Nationaux (GEN) estime que 16 mois après son accession au pouvoir, le régime n'a enregistré que de faibles avancées, il se heurte au manque de fonds et à la perte de confiance des citoyens. Les retards accumulés dans la mise en place des institutions de la IVème République porte atteinte également à la crédibilité de l'Etat et font douter de sa volonté d'établir la bonne gouvernance, affirme-t-il.

L'ancien président de la commission sécurité et défense du Conseil supérieur de la Transition, **Alain Ramaroson, dont le projet de manifestation a échoué, promet de récidiver**. Le tout-terrain qu'il a emprunté pour se rendre à sa « *marche citoyenne* » a été saisi. Une enquête a été ouverte sur l'origine de ce véhicule qui aurait pu être dérobé à la Présidence après l'éviction de Marc Ravalomanana en mars 2009. Hery Rajaonarimampianina a justifié l'interdiction faite à Alain Ramaroson de manifester sur la voie publique, arguant que le peuple a la possibilité de s'exprimer à travers les médias et les élections. Selon lui, « *s'il n'y a pas de balise à la liberté d'expression et d'opinion, cela peut être un frein à l'avancée de la démocratie* ». L'Express fait remarquer que **l'absence d'opposition structurée et reconnue ne peut qu'encourager les initiatives « sauvages »** comme cette « *marche citoyenne* ». Ceux qui se réclament de l'opposition ne sont pas encore parvenus à s'entendre sur le nom de leur leader. Aucun des partis qui disposent de députés à l'Assemblée nationale ne veut se déclarer officiellement opposant et bénéficiaire du statut prévu par la Constitution. « *Des manifestations locales, souvent spontanées et violentes* », sont des indicatifs de la frustration des citoyens, rappelle le SeFaFi. Le Groupement de l'opposition extra-parlementaire dirigé par Lalatiana Ravololomanana qualifie le régime de « *dictatorial* » en raison de ses atteintes à la liberté d'expression. Il exige l'ouverture du jardin d'Ambohitovo à tous ceux qui veulent s'exprimer publiquement.

Le Mapar, parti pro-Rajoelina, a déposé à l'Assemblée nationale et à la HCC **une lettre demandant la déchéance des sept députés dissidents qui ont rejoint les rangs du parti au pouvoir**. La requête a été déclarée irrecevable. Le parti paraît en bute à de fortes tensions internes.

Marc Ravalomanana, toujours assigné à résidence fixe, a pu tenir une conférence de presse consacrée aux élections communales dans un grand hôtel de la capitale mais cette intervention très médiatisée a provoqué un raidissement du pouvoir à son égard. En déplacement à Ambositra il se serait heurté à une interdiction de prise de parole en tant que vice-président laïc de la FJKM. Il n'a pas non plus été autorisé à rencontrer ses partisans à Antsirabe. Une version des faits contredite par des proches du pouvoir. Suite à ces événements, Marc Ravalomanana a annoncé qu'il suspendait sa participation au processus de réconciliation nationale et qu'il conditionnait son retour à « *l'adoption d'un décret mettant fin à son assignation à résidence fixe* ». En qualité de vice-président de l'Eglise réformée, il a demandé à la FJKM d'intervenir auprès du chef de l'Etat. Une délégation a été reçue au palais présidentiel. La démarche a été diversement appréciée par les observateurs, certains regrettant que le FJKM s'aventure sur un terrain politique, au risque d'enrayer le processus de réconciliation déjà bien fragilisé. Parallèlement le FFKM a entrepris des démarches auprès de l'ancien président pour qu'il réintègre le processus et participe aux assises nationales qui doivent débiter à la fin du mois. Le chef de l'Etat a réaffirmé que le dossier Ravalomanana serait discuté dans le cadre de la réconciliation nationale.

Les assises nationales de la réconciliation ont débuté à la fin du mois d'avril. 1.800 participants ont assisté à la cérémonie d'ouverture. Andry Rajoelina et Zafy Albert ont confirmé leur refus de s'y associer. Après avoir laissé planer le doute, Marc Ravalomanana a cédé à la pression des chefs d'Eglises. Didier Ratsiraka est le seul des trois anciens chefs de l'Etat à ne pas avoir remis en question sa participation. Pour le FFKM le boycott de certains leaders politiques ne saurait remettre en question le cap fixé. « *La réconciliation n'est pas faite pour satisfaire le bien être des chefs d'Etat, mais celui de la population malgache* », a martelé le pasteur Rasendrasahina mais pour nombre d'observateurs, les efforts déployés par les Eglises semblent compromis. **La Conférence des Evêques catholiques a interpellé le FFKM pour faire part de ses inquiétudes.** Ils se déclarent préoccupés par la dimension prise par les considérations politiques et les démarches entreprises pour obtenir la réintégration de Marc Ravalomanana et l'annulation du décret d'assignation à résidence fixe qui limite ses activités publiques. Elle redoute que la rencontre nationale soit très largement dominée par les Eglises protestantes et conteste enfin la nécessité pour les participants de s'acquitter d'un droit d'inscription qui risque d'écarter les plus démunis et de favoriser les groupements disposant de moyens importants. L'Etat et la communauté internationale, sollicités pour apporter le financement qui fait défaut, n'ont pas répondu à l'appel

lancé. Le FFKM n'aurait rassemblé que 180 millions Ar sur les 600 millions prévus pour l'organisation de l'évènement. *Tribune* se demande si le FFKM aura le courage et l'honnêteté de dresser un bilan financier de son initiative de réconciliation : « *Qui a payé quoi et combien ?* ». Selon certaines rumeurs, l'Etat, bien qu'il s'en défende, aurait fourni le financement complémentaire. Les organisateurs ont tenu à rappeler que le processus de réconciliation se prolongera au-delà des assises. « *Les assises ne sont pas la finalité de la réconciliation, ce n'est que le début* », une formule martelée par les chefs d'Eglises en toutes occasions et reprise par le président de la République.



Dans son discours inaugural, le président de la République a fermé les ouvertures à d'éventuels changements institutionnels. Il a énuméré quatre volets pour la réconciliation : l'amnistie, l'indemnisation des victimes des crises, la levée des restrictions à l'encontre d'individus à cause de la politique et le renforcement de l'État républicain. Une nouvelle loi d'amnistie pourrait être nécessaire, a-t-il laissé entendre. Une perspective qui semble à certains être en contradiction avec le souci du chef de l'Etat de lutter contre l'impunité.

Près de 900 dossiers de demande d'indemnisation au titre des évènements de 2002 et de 2009 ont déjà été réceptionnés par le FFM, institution officielle de réconciliation créée en application de la feuille de route mais dont le rôle a été éclipsé par l'initiative du FFKM. L'institution travaille à la rédaction d'un avant-projet de loi concernant l'indemnisation des victimes et la création du « *Fonds national de solidarité* ». Le feuille de route prévoit que la communauté internationale apporte une contribution financière mais celle-ci n'est pas acquise. Les montants requis sont colossaux. Alors que le FFKM rencontre des difficultés dans la mise en œuvre de son projet, le FFM avance ses pions et rappelle qu'il est l'organe légal prévu par la loi pour organiser la réconciliation nationale. Son plan de réconciliation nationale serait en voie d'achèvement. Le FFM sera présent aux assises nationales du FFKM.

Les difficultés de financement du scrutin communal du 31 juillet laissent placer un doute sur le maintien du calendrier. Le Groupe International de soutien (GIS-M) a recommandé à Madagascar de mettre en œuvre des stratégies appropriées pour trouver les ressources nécessaires et revoir le montant des dépenses à la baisse. Consacrer 20 millions de dollars à ces élections est considéré par certains comme une dépense excessive qui ne répond pas aux priorités du moment. Dans son dernier communiqué le SeFaFi espère que le débat sur la répartition des compétences entre un État central et centralisateur et les collectivités territoriales décentralisées sera abordé au cours de la campagne, à défaut d'avoir pu se tenir dans le cadre de la discussion et de l'adoption par l'Assemblée nationale des textes régissant le scrutin. Mais l'analyse qu'en fait l'Observatoire n'est guère optimiste : l'autonomie d'action des futurs élus locaux qui est mise en avant ne serait qu'une faveur accordée par le pouvoir central, qui se réserve le droit de la surveiller étroitement, voire de la limiter. **La décentralisation annoncée s'accompagne de l'extension du pouvoir central par la déconcentration.** Vient s'ajouter le fait, qu'une nouvelle fois, la préparation du scrutin est fortement politisée par le pouvoir central. Accéder à la tête d'une commune va s'apparenter à un parcours du combattant. Le défi s'annonce encore plus grand pour les élus, en raison du manque de clarté sur leurs compétences sur les ressources financières sur lesquelles ils pourront compter, sans oublier les interférences politique que le pouvoir central ne manquera pas de mener. Le SeFaFi déplore une fois encore « *le manque absolu de volonté politique à mettre en place une décentralisation effective ainsi que la totalité des institutions de la République, socle minimal d'un État de droit* ». Le SeFaFi pointe aussi du doigt le mauvais départ des préparatifs du scrutin. **Déplorant l'absence de réglementation des dépenses des candidats,** il souligne également, le handicap que cause à certains candidats le retard dans la détermination du nombre des conseillers communaux, mais surtout, **l'inégalité d'accès aux médias nationaux.** Marc Ravalomanana a confirmé la probable candidature de son épouse à la mairie d'Antananarivo, qui risque d'échapper au candidat soutenu par le pouvoir. L'ancien président annonce que son parti, le TIM, présentera une liste chacune des 1.693 communes. La régularisation des arriérés fiscaux des candidats soulève de nombreuses difficultés. A une semaine de la date de clôture, les dépôts de candidatures pour les communales sont quasi-inexistants.

Des rumeurs insistantes de préparation d'un coup d'Etat continuent de se propager. Le chef de l'Etat admet qu'elles pourraient ne pas être toutes sans fondement. Des camps militaires ont à nouveau été consignés. Des gradés proches de personnalités du régime de Transition auraient été écartés ou placés sous surveillance.

Le Groupe international de soutien à Madagascar (GIS-M) s'est à nouveau réuni pour dresser un état des lieux des engagements pris lors des deux précédentes rencontres, en mars et juillet 2014, avec notamment à l'ordre du jour l'avancée des aspects pendants de la feuille de route, comme les élections communales, la réconciliation nationale, la situation de Marc Ravalomanana, l'état d'avancement des réformes, la lutte contre l'insécurité ou encore la bonne gouvernance et l'état d'avancement du PND. « *Le rendez-vous semble s'être résumé à une volonté d'aller de l'avant de part et d'autre, sans plus* », écrit *L'Express*, désabusé.

Un partenariat d'une durée de trois ans a été conclu entre le département juridique de l'université d'Antananarivo et le Haut-Commissariat aux Droits de l'Homme pour la promotion, la compréhension et le respect des droits humains. Le Centre d'Etudes et de Recherches Juridiques bénéficiera d'une assistance et de conseils techniques.

La Vérité - 23/04/15



Le virus du Sida a tué 4.800 personnes en 2013, en dépit d'un taux de prévalence qui reste faible mais en progression sensible. Seuls 3 % des Malgaches connaissent leur statut viral, met en garde le comité national de lutte contre le Sida. **12.000 décès sont causés chaque année, par l'inhalation de fumées nocives** issues des bois de chauffe et de charbon de bois. Le manque de ressources financières fait obstacle à la substitution de ces sources d'énergie nocives à la santé et à l'environnement. **Les maladies diarrhéiques représentent la 2ème cause de mortalité** et affectent 51 % des enfants de moins de 5 ans. Ainsi, 14.000 enfants en bas âge meurent chaque année de ces maladies. **Une épidémie de paludisme menace Antananarivo**. Le retour du paludisme sur les Hautes Terres, jusqu'aux portes de la capitale, serait lié aux

fortes précipitations de ces derniers mois ainsi qu'à la hausse des températures. **La situation épidémiologique de la capitale est préoccupante**. La ville croule sous les ordures non collectées. Les activités de surveillance de la peste ont pu reprendre, grâce à un financement de la Banque mondiale. 482 cas suspects ont été enregistrés dans le pays, principalement sur les Hautes Terres, entre juin et décembre 2014. Madagascar est avec la RDC, le seul pays d'Afrique où cette maladie sévit encore de façon endémique. **Madagascar est au 4ème rang des pays les moins bien desservis en eau potable dans le monde**, ce qui crée des situations de malnutrition chronique à l'origine d'un taux de mortalité infantile très élevé. Plus d'un Malgache sur quatre serait atteint de **troubles psychologiques**, selon l'OMS.

Le ministre de la Santé annonce la réouverture prochaine d'une centaine de centres de santé de base (CSB) mais leur fonctionnement repose généralement sur des paramédicaux qui, trop souvent, refusent leur affectation dans les régions isolées. Un véritable défi pour le ministère.

Pas d'indulgence à l'encontre des indisciplinés, des corrompus et des hors-la-loi, affirme le général Paza, secrétaire général de la Gendarmerie. L'institution est en *pole position* dans le palmarès dressé par le Bianco. La gendarmerie s'est encore distinguée ces derniers temps par de graves manquements à la déontologie dans des affaires d'exécution extrajudiciaires, de kidnapping et de vol.

La chasse aux fonctionnaires fantômes est une nouvelle fois engagée. Selon certaines estimations, leur nombre serait de 50.000 soit près du tiers des effectifs percevant un traitement. Après avoir réalisé un recensement physique, l'Etat procédera à un recensement biométrique, avec l'appui de la Banque mondiale et de l'UE. Depuis le début de l'année, **le Bianco a lancé par ailleurs une vaste offensive pour sanctionner les hauts fonctionnaires impliqués dans des affaires de corruption et/ou de malversations** au niveau des ministères. Le ministre de l'Education annonce des mesures pour lutter contre la politisation de son département. La mauvaise gouvernance expliquerait que la capitale croule sous les ordures depuis plusieurs mois. D'anciens dirigeants du Service autonome de maintenance de la ville vont être traduits devant la chaîne pénale anti-corruption.

Le principe constitutionnel de laïcité de l'État mis à mal. Des juristes et des observateurs s'accordent sur le fait que célébrer une cérémonie religieuse au palais d'État à l'occasion des fêtes pascales constitue « *une violation de la laïcité de l'État* ». De telles pratiques ont pris de l'ampleur sous la présidence Ravalomanana et ont perduré sous la Transition. Le jésuite Sylvain Urfer, membre du SeFaFi, qualifie la persistance de ces pratiques d'« *inacceptables* ». Le rôle officiel que le pouvoir accorde aux Eglises du FFKM dans le processus de réconciliation nationale fait également débat.

Le rapport mondial annuel d'Amnesty International sur la peine de mort mentionne l'adoption de la proposition de loi abolissant cette peine, annonce *Tananews*, qui rappelle à l'ONG que **les actes de vindicte populaire se multiplient dans le pays**, débouchant sur des exécutions extrajudiciaires que les autorités ne parviennent pas à maîtriser.

Dans le cadre de l'**Examen périodique universel (EPU)**, le Conseil des droits de l'homme a adopté le 2ème rapport de Madagascar. Dans ce cadre des consultations liées à ce mécanisme, *Women's International League for Peace and Freedom* s'est déclaré préoccupé par **les violations des droits humains dans le Sud depuis 2012**. Selon le bilan 2014 de la gendarmerie, les attaques de dahalo dans le Sud ont causé 85 morts de civils. 5 membres des forces de l'ordre. 213 dahalo ont été tués. De violents accrochages ont encore été signalés avec des bandes armées. Une milice de près de 400 hommes issus de 22 communes a engagé une bataille contre des dahalo dans le district de Tsiroanomandidy, agissant de concert avec le procureur, le chef district et le commandant du groupement de la gendarmerie. Trois milices villageoises sont présentes sur le secteur et

cohabiteraient difficilement. Des observateurs redoutent que de telles initiatives fassent tache d'huile, ouvrant la voie à une balkanisation du pays.

Les effectifs des forces armées et de la gendarmerie seront renforcés, annonce le gouvernement, avec pour objectif de lutter contre l'insécurité et les menaces terroristes qui se rapprochent de Madagascar.

L'expatriation de personnels de maison se poursuit en direction du Moyen Orient et des pays du Golfe, malgré l'interdiction décrétée en 2014. « *Plus de sept mille personnes se sont déjà plaintes auprès de notre association d'avoir été victimes de la traite de personnes* », affirme la présidente du SPDTS. L'État a mis en place un comité interministériel regroupant dix ministères pour faire face à ce fléau, sans résultat probant.

Un projet de nouveau code de la communication est en cours de finalisation et devrait être présenté à l'Assemblée en juillet. Il devrait trancher la question sensible de la dépénalisation des délits de presse et prendre en compte le développement des nouvelles technologies. Une nouvelle autorité de régulation devrait voir le jour. Le Groupement des études de presse d'information et multimédia regroupant les patrons de presse conteste la méthodologie adoptée pour l'élaboration du projet. Des professionnels font part de leurs appréhensions. *Radio Fahazavàna*, station évangélique appartenant à l'Eglise FJKM, a été autorisée à rouvrir après cinq ans de fermeture. La décision est intervenue après une rencontre entre Hery Rajaonarimampianina et une délégation du bureau central de l'Eglise réformée.

Suite aux graves inondations du début d'année dans la capitale, 450 maisons sont à démolir dans les bas quartiers. Construites sur des canaux d'évacuation, elles obstruent l'écoulement des eaux. 70 % des constructions des bas quartiers seraient illicites. Aucune mesure d'accompagnement n'a été prévue pour les familles dont les maisons vont être détruites, dénoncent des médias.

La crise alimentaire s'aggrave dans le Sud. 47 % des populations touchées par la sécheresse ne prennent plus qu'un seul repas par jour. Le PAM estime ses besoins à 3,5 millions de dollars pour les trois mois à venir. Les centres de santé peinent à accueillir tous les enfants souffrant de malnutrition. Le PAM fournira un produit prêt à l'emploi pour combattre la malnutrition chez les jeunes enfants. Il va être distribué à près de 15.000 d'entre eux âgés de 6 à 23 mois.

La Banque mondiale a octroyé 2 millions de dollars pour contribuer à la lutte antiacridienne mais le déficit de financements pour achever le programme triennal est estimé à 10 millions de dollars, soit 24 % du total requis. Une aide d'urgence a été débloquée par la FAO.

Le projet minier de la société australienne Toliara Sands (ilménite) sur la côte Sud-Ouest est contesté par les résidents qui s'opposent à la délivrance du permis environnemental. Aux dires des associations, leurs droits fondamentaux seraient menacés et les consultations publiques auraient été biaisées. Des cadres locaux avancent cependant que ce projet est une opportunité pour la région, la plus pauvre du pays. Il devrait générer 250 emplois directs et trois fois plus d'emplois indirects.

Le premier plan de développement du secteur pétrolier est approuvé. Il concerne le gisement de Tsimiroro, géré par Madagascar Oil. Cette étape marque le passage de la phase d'exploration à celle de l'exploitation. La compagnie va pouvoir procéder à l'écoulement sur le marché local de la production du site pilote, et notamment approvisionner la Jirama en fuel lourd. Elle prévoit de mettre en œuvre des projets sociaux. Madagascar Oil et l'Omnis, partenaire du projet, sont en négociation avec des partenaires étrangers, nombreux à s'intéresser aux ressources potentielles. Madagascar disposerait encore de plus de 200 blocs d'exploration offshore non attribués.

La filière or se dote d'une agence. Le décret portant création de l'Agence nationale de la filière or a été adopté. Selon le FMI, 2 tonnes d'or sont exportées illégalement chaque année de Madagascar. Seules quelques dizaines de kg sont déclarés.

Vers l'octroi de nouveaux permis miniers. Depuis cinq ans, les procédures sont suspendues et les activités bloquées. Pour l'EITI, il est urgent de reprendre l'octroi de permis sous réserve que cela puisse se faire dans le respect de la bonne gouvernance. Pour le ministre des Mines, une décision sera prise après approbation du nouveau code minier, en cours d'élaboration.

L'enquête d'un organisme international effectuée dans la région Sava révèle **que les trafiquants de bois de rose investissent dans le social et le caritatif.** Ces trafics constitueraient l'une des principales sources de blanchiment d'argent à Madagascar. De nombreuses enquêtes ont été lancées depuis 2009 mais n'ont jamais pu aboutir. Des bateaux suspectés d'être impliqués dans des trafics de bois de rose ont encore été signalés sur la côte nord-est. Un ressortissant malgache est frappé d'interdiction de sortie du territoire thaïlandais pour suspicion de trafic de bois de rose et de drogue. Le trafic des espèces protégées perdure. Deux ressortissants taïwanais ont été arrêtés à l'aéroport d'Ivato avec des tortues dans leurs bagages. Trois Thaïlandais ont été interpellés à Bangkok. Ils vendaient en ligne une espèce de tortue endémique menacée.

Après de longues années de travaux préparatoires, **la firme italienne Tozzi Green a procédé à sa première récolte de maïs sur le plateau d'Ihorombe**. La société exploite actuellement 3.500 ha de terrains loués, elle emploie 200 salariés permanents et plus de 700 saisonniers. Présent à l'évènement, le chef de l'Etat a souligné l'intérêt que le pouvoir porte à l'agrobusiness.

Une cinquantaine de paysans ont participé à la célébration de la Journée internationale de la lutte paysanne. « *L'État devrait être plus à l'écoute des paysans* », ont-ils clamé, arguant que la sécurité alimentaire du pays pèse sur leurs épaules. Ils revendiquent notamment la mise en place d'une politique de sécurisation foncière pour les paysans qui valorisent et exploitent les terres appartenant à l'État. L'octroi des terrains du domaine privé de l'État est suspendu depuis le 31 juillet 2014.

Feu vert du COMESA pour la mise en place de deux centres de sécurité maritime. L'accord conclu entre Madagascar et les Seychelles entre dans le cadre de la lutte contre la piraterie et la promotion de la sécurité maritime dans la région. Les centres seront financés dans le cadre du Programme de sécurité maritime, une initiative financée par l'UE. L'un d'eux sera implanté dans la Grande Ile.

Le FMI attend des réponses concrètes du gouvernement avant de débloquer une nouvelle ligne de crédits. En jeu, l'octroi d'un crédit avec facilités de remboursement qui pourrait être supérieur aux 45 millions de dollars déjà débloqués en juin 2014. De meilleures rentrées fiscales, la réduction du déficit budgétaire et des mesures visant au renforcement de la lutte contre la corruption sont attendues par l'institution, qui souhaite également voir aboutir des réformes structurelles dans le secteur de l'énergie.

Un financement d'un montant de 518 millions d'euros sous forme de dons est accordé à Madagascar dans le cadre du Programme indicatif national 2014 -2020 couvert par le 11ème FED. Les interventions de l'UE portent sur trois volets : la gouvernance, les infrastructures et le développement rural. Sur ces fonds, 97 millions ont déjà été dépensés en 2014, notamment pour la réhabilitation d'infrastructures routières.

Le projet Ambatovy a connu une grave période d'agitation sociale. Démarrée à la mine située à proximité de Moramanga, elle s'est prolongée à l'usine de Toamasina. Une situation jugée préoccupante par la direction, qui doit affronter les conséquences de la chute des cours du nickel sur le marché mondial. Les recrutements ont été suspendus et des mesures d'économie ont été décidées. Un accord en vue de la reprise de travail a été conclu après de longues négociations conduites par des membres du gouvernement.

Les personnels d'Aéroports de Madagascar (ADEMA) sont préoccupés par l'avis d'appel à manifestation d'intérêt et l'avis d'appel d'offres pour la gestion et la mise en concession des aéroports d'Ivato et de Nosy-Be. Des opérations jugées opaques et non conformes à la réglementation, qui conduiraient à l'attribution de ces deux plateformes à des consortiums français ou chinois. Les syndicats voient dans ces opérations le début de la privatisation de tous les aéroports de la Grande Ile. Les deux aéroports doivent être réhabilités et mis aux normes pour la tenue des Sommets de la Francophonie et du COMESA fin 2016. Le dépouillement des réponses est en cours.

Les pistes à l'étude pour le redressement de la Jirama inquiètent les personnels. La gestion de deux centrales pourrait relever d'un partenariat public-privé. Les syndicats ont demandé l'annulation des appels à manifestation d'intérêt. Le Cercle de réflexion des économistes estime que la mise en concession de deux centrales de la Jirama et de deux aéroports fait partie des conditionnalités des bailleurs de fonds. D'autres solutions ont été envisagées pour tenter de rétablir la situation catastrophique de la société d'Etat, parmi lesquelles une hausse importante des tarifs, la chasse aux mauvais payeurs et aux raccordements sauvages, le dégraissage des effectifs. 10 % du potentiel hydroélectrique de la Grande Ile suffirait à subvenir aux besoins durant 20 ans, affirme le ministre de l'Energie. Madagascar n'exploite que 4 % de son potentiel et se classe au dernier rang de 189 pays en matière de raccordement à l'électricité.

Des négociations sont en cours avec les entités concernées par un redémarrage du groupe Tiko. « *Les problèmes à résoudre sont multiples, d'où la difficulté à trouver une sortie* », analyse un spécialiste. La présidente du CA, Lalao Ravalomanana, et le staff dirigeant se seraient entretenus à plusieurs reprises du dossier avec Hery Rajaonarimampianina. Au cœur des discussions, les arriérés fiscaux de Tiko et l'indemnisation du groupe suite aux dommages subis en 2009. Des opérations d'inventaire et de maintenance ont pu démarrer sur certains sites.

Hery Rajaonarimampianina fait pression pour une mise en œuvre rapide du PND. Un atelier a été consacré à l'élaboration du Plan de mise en œuvre, document de référence pour les bailleurs de fonds. Il devra définir les actions à entreprendre dans un délai requis et les moyens pour y parvenir. Le PND sera soumis à des procédures de suivi-évaluation préconisées par les institutions internationales. « *La culture de résultat doit aller de pair avec la culture d'évaluation* », affirment les spécialistes. Les Nations unies ont déclaré 2015 Année internationale de l'évaluation. Selon *L'Express*, « *beaucoup d'observateurs s'accordent à dire que le PND est irréaliste et a été confectionné tout simplement pour séduire ceux qui ont la clé du coffre. Les objectifs prévus dans le PND sont difficiles, voire impossibles à atteindre, étant donné qu'ils sont tout simplement fallacieux* ».

La création d'établissements formels est en forte diminution. Rares sont les opérateurs qui s'aventurent à formaliser leurs activités. Dans ces conditions, il ne sera pas aisé de relever le taux de pression fiscale qui demeure l'un des plus faibles de l'Afrique subsaharienne, fait-on remarquer. Qui plus est, des établissements formels basculent dans l'informel et des entreprises légalement formelles continuent de se soustraire à l'impôt...

Neuf régions sur 22 affichent un taux de pauvreté supérieur à 80 %. Cinq autres ont un taux qui se situe entre 70 et 80 %. Si l'on se réfère au seuil international à 2 dollars de parité de pouvoir d'achat, 91 % des ménages sont classés pauvres et le taux n'a cessé de grimper ces dernières années. L'extrême pauvreté touche la moitié de la population. La classe moyenne elle-même est laminée et vit dans l'insécurité, observe *La Nation*.